

Rapport d'activités 2016

PLAN DE CONSERVATION DE LA TORTUE DES BOIS DU BASSIN DE LA RIVIÈRE DU CHÊNE

Source: Nicolas Houde, Bureau d'écologie appliquée



En mai 2016, il y a eu 2 journées d'inventaire avec la participation de Jason Samson du MFFP et d'Olivier Bouchard de l'OBV du Chêne. Les inventaires ont eu lieu sur la rivière du Chêne depuis le village de Val-Alain en descendant jusqu'à la sablière SENC situé du côté nord de l'autoroute 20 à Val-Alain. Aucune tortue des bois n'a été vue, seule une tortue peinte a été observée.

Au mois de septembre, 10 échantillons d'eau ont été prélevés à 2 endroits sur la rivière du Chêne et 1 endroit sur la rivière Henri. Le choix de ces endroits est basé sur des observations de tortue des bois par des riverains entre 2010 et 2015. Des analyses d'adn environnemental seront effectuées sur ces échantillons afin de détecter la présence d'adn de tortue des bois. Nous attendons les résultats de ces analyses en février 2017.

Au cours de l'automne, plus de 120 riverains ont été rejoints par téléphone afin d'établir un réseau de surveillance. Une fiche de renseignements (pièce-jointe) leur a été envoyée pour les renseigner sur l'écologie de la tortue des bois, sur les recommandations pour favoriser sa survie et sur les actions à poser s'ils observent une tortue des bois. Un seul riverain a confirmé avoir vu une tortue des bois cette année. Il l'a vue dans la Seigneurie Joly, là où nous avons confirmé un site de ponte en 2015.

4 cahiers du propriétaire ont été remis en octobre avec la collaboration d'Olivier Bouchard de l'OBV. D'autres rencontres sont prévus en novembre afin de remettre des cahiers (pièces jointes).

Une rencontre est prévue en février 2017 afin d'informer tous les partenaires du projet au sujet des activités accomplies et de planifier les activités pour 2017, c'est-à-dire 10 journées d'inventaire, poser des caméras de surveillance et remettre un total de 20 cahiers du propriétaire. De plus, un communiqué de presse décrivant les activités en lien avec le projet à été publié en juin dernier dans la section 'Vivre en Lotbinière du journal local. Un prochain communiqué est prévu pour le mois de décembre.

Dans ce dossier, la MRC de Lotbinière contribue au projet en partageant notre connaissance du territoire, partageant nos données géomatiques, en siégeant sur un comité de rétablissement de la population de tortue des bois des rivières du Chêne et Huron et en révisant les outils de sensibilisation produits dans le cadre du projet.

Louis Cournoyer, le 24 novembre 2016